

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2014-09-03

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le 3 septembre 2014, à 11h45, à la salle du conseil.

VÉRIFICATION DU QUORUM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Robert Coulombe, maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

LES PRÉSENCES

Sont présents: Monsieur le maire Robert Coulombe, Mesdames les conseillères; Francine Fortin et Estelle Labelle, Messieurs les conseillers; Jacques Cadieux et Michel Lyrette, formant le quorum du conseil sous la présidence de son honneur le Maire, est également présent Daniel Mayrand, directeur général et greffier par intérim.

Sont absents: Charlotte Thibault, conseillère
Rémi Fortin, conseiller

RÉSOLUTION NO 2014-09-168 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Estelle Labelle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2014-09-169 Pour acheminer à la députée provinciale une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

CONSIDÉRANT l'existence du Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT l'appui que réserve la Ville de Maniwaki au projet d'amélioration du réseau routier municipal, dont la presque totalité date d'au moins 40 ans;

CONSIDÉRANT QU' une liste de projets prioritaires a été dressée par le service des travaux publics de la Ville de Maniwaki;

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2014-09-03

CONSIDÉRANT les besoins financiers dont fait état la réalisation desdits projets;

CONSIDÉRANT les ressources financières restreintes de la Ville de Maniwaki pour la réalisation de travaux municipaux;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Francine Fortin, appuyé par le conseiller Jacques Cadieux et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adresser une demande d'aide financière adressée à Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;

QUE

les projets soumis ont été identifiés par les membres du conseil de la Ville de Maniwaki, en se basant sur la liste de priorités établies par le service des travaux publics, laquelle liste est annexée aux présentes :

1	Rue Moncion entre l'entrée du parc Auger et la rue Beaulieu -Infrastructure isolée avec bordure de béton sur la rue	252 000,00 \$
2-A	Rue des Oblats de Laurier à l'âge d'or -couche d'asphalte correctrice (en régie) couche mise au paveur	22 500,00 \$
2-B	Rue des Oblats de Laurier à l'âge d'or -à contrat planage et pavage	110 000,00 \$
3	Rue Bouchard -Réfection complète	89 000,00 \$
4-A	Rue Gendron, entre du Lac et Piché (± 100 000 \$) -Partie actuellement en gravier	175 000,00 \$
4-B	Rue Gendron entre du Lac et Piché -Partie asphaltée, mais à reconstruire 140 m.lin.	180 000,00 \$
5	Rue Père Laporte -110m.lin. infrastructure isolée, sans bordure ni trottoir	90 000,00 \$
6-A	Rue Nadon -correction au gravier et pavage de la partie brisée seulement	40 000,00 \$
6-B	Rue Nadon -Reconstruction, de la rue de la Ferme jusqu'au bout est (Météo)	190 000,00 \$
7	Rue Piché -Reconstruction	112 000,00 \$
8	Rue Ste-Anne à l'est de St-Jean -119m lin. 300mm de gravier neuf et asphalter	45 000,00 \$
9	Rue Gilmour -350 m. lin.	135 000,00 \$
10	Rue Besner à l'intersection de la rue Principale Nord -300 mm de gravier neuf et asphalter	14 000,00 \$
11	Rue Legault -100 m. lin de correction au recouvrement	25 000,00 \$
12	Rue de la Colline -Reconstruire la rue dans son entier avec trottoir	300 000,00 \$
13-A	Rue Koko au nord du parc -215 m. lin. Infrastructure isolée avec bordure	200 000,00 \$
13-B	Rue Koko au sud du parc -210 m. lin. Infrastructure isolée avec bordure	135 000,00 \$

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2014-09-03

14	Rue Nault (250 m à partir du Ch. Montcerf)	300 000,00 \$
15	Rue McDougall (de la rue King à la rue Champagne)	254 000,00 \$
	TOTAL	2 668 500,00 \$

RÉSOLUTION NO 2014-09-170 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Jacques Cadieux, appuyé par la conseillère Francine Fortin et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 12h00.

ADOPTÉE

Robert Coulombe, maire

Daniel Mayrand, directeur général et
greffier par intérim